

*Les crédits*

Monsieur le Président, nous savons tous que le ministre de l'Énergie prend, tous les jours, des décisions très importantes et d'une grande portée. Voilà pourquoi nous mettons constamment le ministre qui en est responsable sur la sellette à propos des mégaprojets.

Il en est de même pour le ministère de l'Agriculture. Nous savons que certaines pratiques agricoles nuisent à l'environnement et surtout aux sols arables et à l'eau. La même chose s'applique à l'exploitation forestière. C'est également vrai des pratiques en vigueur dans le passé dans le secteur de la pêche.

Le ministre et le ministère des Transports prennent des décisions qui ont une très grande portée, notamment sur la qualité de l'air. Le plus important de tous, c'est peut-être le ministère des Finances dont j'ai parlé il y a un instant. Il agit par le biais de budgets, de mesures fiscales, d'encouragements et de mesures dissuasives qui devraient être examinés et, si possible, offerts aux consommateurs et à l'industrie en général, ou supprimés.

Monsieur le Président, on peut donc voir ce que je considère être des lacunes dans la façon dont les gouvernements—pas simplement le gouvernement fédéral—fonctionnent de nos jours. Il est donc nécessaire de modifier les mandats des ministères, afin de partager la responsabilité en matière d'environnement entre tous les ministères, et de confier à tous les ministères et à toutes les agences gouvernementales le mandat de parvenir à un développement durable sur le plan écologique. Tous les ministres et tous les ministères devraient, en fait, être tenus responsables de la réalisation des objectifs en matière d'environnement.

Le ministère concerné n'aurait plus ainsi à concurrencer d'autres ministères. Cela constitue tout un fardeau pour lui. Les intéressés seront en mesure de consacrer leur temps et leurs énergies à l'élaboration d'une politique à long terme, à la coordination des activités entre les ministères au besoin, et de prévoir et de prévenir les problèmes écologiques au lieu de réagir aux crises la plupart du temps, comme le député de Vancouver l'a signalé.

• (1620)

Il y a même une règle spéciale pour un ministère comme le ministère des Approvisionnements et des Services. L'appui que le premier ministre a accordé l'année dernière à un développement durable donne à ce ministère un mandat spécial. Il s'agit de l'un des plus gros acheteurs de biens au Canada. Achète-t-il des produits sûrs pour l'environnement? A-t-il adopté une politique d'achat du papier recyclé ou de pétrole recyclé? Au moins, le pétrole recyclé a-t-il la priorité, au moment de

l'achat? Applique-t-il une politique selon laquelle les nouveaux immeubles gouvernementaux doivent être à la fine pointe de la technologie en matière d'économie d'énergie et d'eau? L'octroi des contrats gouvernementaux est-il influencé par le bilan en matière d'environnement des entreprises qui souhaitent vendre leurs biens ou leurs services au gouvernement fédéral? Si le ministère des Approvisionnements et des Services a une politique de ce genre, c'est le secret le mieux gardé au Canada.

Nous savons tous que le réchauffement du globe est une réalité. Cela constitue une menace non seulement pour le Canada, mais pour le monde entier. La politique énergétique peut avoir d'autres répercussions catastrophiques sur l'environnement et elle sera déterminante quant à savoir si nous réussissons ou non à assurer l'avenir équilibré en matière d'environnement dont il est question en introduction à la motion.

Je tiens à vous dire, monsieur le Président, que la politique énergétique doit avoir une importance prépondérante en la matière. A l'heure actuelle, la situation est absurde et tout à fait alarmante, alors que le gouvernement, même s'il souscrit à un développement durable, poursuit une politique énergétique désuète qui prévoit notamment l'abandon de tout effort dans les domaines de la promotion, de la recherche et du développement au titre des énergies renouvelables. En outre, il entend ne plus avoir pour objectif l'efficacité énergétique. Pire encore, il entend mener à bien des mégaprojets extrêmement coûteux qui accroîtront notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles et aggraveront la pollution au dioxyde de carbone, ce qui aura pour effet d'accélérer l'effet de serre et le réchauffement du globe.

Le paradoxe en question ressort fort bien du titre d'un article paru dans le numéro d'aujourd'hui du *Citizen* d'Ottawa. Il se lit comme suit: «Selon M. Epp, les combustibles fossiles sont essentiels à l'avenir du Canada.» Vers la fin de l'article, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Epp) prétend que le Canada doit également réduire ses émanations de dioxyde de carbone. Il doit se faire une idée. En outre, le ministre dit croire à la nécessité de laisser le marché déterminer la politique énergétique du Canada. Pourtant, il défend des subventions de 5 milliards de dollars aux mégaprojets relatifs aux combustibles fossiles. Comment peut-il concilier les deux positions en question? Cela me dépasse. Il faut être vraiment un grand acrobate. Cependant, en l'occurrence il s'agit de questions graves, et une déclaration faite par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous donne bien des raisons d'être extrêmement inquiets à son sujet et au sujet de sa politique.